Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
073-267310092-20261117-2026_11_17_Extrait
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 20/11/2026
Publication : 20/11/2026

CIAS - L'Action Sociale à votre service

Extrait du registre des délibérations
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Mardi 17 novembre 2026

Albertville, Allondaz, Beaufort, Bonvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cohennoz, Crest-Voland, Esserts-Blay, Flumet, Frontenex, Gilly-sur-Isère, Grésy-sur-Isère, Grignon, Hauteluce Les Saisies La Bâthie, La Giettaz, Marthod, Mercury, Montailleur, Monthion, Notre-Dame-de-Bellecombe, Notre-Dame-des-Millières, Pallud, Plancherine, Queige, Ragnaix, Sainte-Hélène-sur-Isère Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-Isère, Saint-Vital, Thénésol, Tournon, Tours-en-Savoie, Ugine, Venthon, Verrens-Arvey, Villard-sur-Doron

Le Conseil d'Administration du Centre intercommunal d'Action Sociale Arlysère, légalement convoqué le 10 novembre 2026, s'est réuni le Mardi 17 novembre 2026 à 18h00, à la salle de réunion de L'Arpège à Albertville, sous la présidence de Frédéric BURNIER FRAMBORET, Président.

Nombre de membres en exercice : 31 / Quorum : 16
Nombre d'administrateurs présents : 16
Nombre d'administrateurs représentés : 4

Administrateurs présents :

Sandrine	BERTHET
Lina	BLANC
Philippe	BRANCHE
Frédéric	BURNIER FRAMBORET
Irène	CHAPUY
Claude	DURAY
Carole	FONTAINE
Gérard	GIULIANI
Patrick	LATOUR
Evelyne	MARECHAL
Elodie	MOREL
Virginie	NAIRE
Sandrine	POIGNET
Maguy	RUFFIER
Virginie	VERNAZ
Pascale	VOUTIER REPELLIN

Administrateurs représentés :

Guillaume BEDHET	Ayant donné pouvoir à Carole FONTAINE
Lucie BLANC	Ayant donné pouvoir à Lina BLANC
Fatiha BRIKOUI AMAL	Ayant donné pouvoir à Frédéric BURNIER FRAMBORET
André THOUVENOT	Ayant donné pouvoir à Pascale VOUTIER REPELLIN

Sophie GHIRON, Directrice du CIAS, est la Secrétaire de séance.

Arlysère
CIAS - L'Action Sociale à votre service

Délibération n° 21
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Mardi 17 novembre 2026

Albertville, Allondaz, Beaufort, Bonvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cohennoz, Crest-Voland, Esserts-Blay, Flumet, Frontenex, Gilly-sur-Isère, Grésy-sur-Isère, Grignon, Hauteluce Les Saisies La Bâthie, La Giettaz, Marthod, Mercury, Montailleur, Monthion, Notre-Dame-de-Bellecombe, Notre-Dame-des-Millières, Pallud, Plancherine, Queige, Rognaix, Sainte-Hélène-sur-Isère Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-Isère, Saint-Vital, Thénésol, Tournon, Tours-en-Savoie, Ugine, Venthon, Verrens-Arvey, Villard-sur-Doron

Objet : Jeunesse - Territoires de la Haute Combe de Savoie et de la Basse Tarentaise – Approbation des tarifs des Accueils collectifs de mineurs (11-17 ans) - Service Jeunesse à compter du 1er janvier 2027

Rapporteur : Virginie VERNAZ

Depuis le 1er janvier 2019, le service Jeunesse - Accueils collectifs de mineurs (11-17 ans), est géré par le CIAS Arlysère.
Par délibération n°21 du 30 septembre 2025, le Conseil d'administration approuvait le règlement de fonctionnement du service Jeunesse des territoires de la Haute Combe de Savoie et de la Basse Tarentaise à compter du 1er septembre 2025, ainsi que les tarifs relatifs à ce dispositif.

Il est proposé d'approuver la modification des tarifs des Accueils collectifs de mineurs (11-17 ans) - Service Jeunesse des territoires de la Haute Combe de Savoie et de la Basse Tarentaise à compter du 1er janvier 2027 comme suit :

QF CAF ou MSA	CARTE JEUNESSE	CATEGORIE 1	CATEGORIE 2	CATEGORIE 3	CATEGORIE 4
QF<500	3.00 €	3.00 €	3.75 €	14.25 €	15.00 €
501<QF<700	3.50 €	3.25 €	4.25 €	14.75 €	15.75 €
701<QF<900	4.00 €	3.75 €	5.00 €	15.50 €	16.75 €
901<QF<1100	4.50 €	4.25 €	5.75 €	16.25 €	17.75 €
1101<QF<1300	5.00 €	5.25 €	7.00 €	17.50 €	19.25 €
1301<QF<1600	5.50 €	6.00 €	8.00 €	18.50 €	20.50 €
QF>1601	6.00 €	7.00 €	9.50 €	20.00 €	22.50 €
NON ALLOCATAIRE	6.50 €	8.00 €	11.00 €	23.00 €	26.00 €

**Tarifs applicables aux familles domiciliées sur les 39 communes d'Arlysère.*
Une majoration de 30 % est appliquée pour les familles domiciliées hors du territoire Arlysère

Catégorie 1 : activité sans prestataire
Catégorie 2 : activité sans prestataire + transport
Catégorie 3 : activité avec prestataire sans transport
Catégorie 4 : activité avec prestataire + transport

Le Conseil d'administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ***approuve les tarifs relatifs aux Accueils collectifs de mineurs (11-17 ans) - Service Jeunesse des territoires de la Haute Combe de Savoie et de la Basse Tarentaise à compter du 1er janvier 2027 ;***
- ***autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.***

La secrétaire de séance
Sophie GHIRON

Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Frédéric BURNIER FRAMBORET

CIAS ARLYSÈRE